

Q. Cette carte a réellement l'apparence d'une carte complète ; je veux dire que l'on y voit les bas-fonds avec indication d'une ligne de cinq brasses en déterminant les limites au large, ainsi que la configuration des îles. Toute la carte enfin donne l'impression qu'elle a été préparée avec soin ?—Oui.

Q. Toute personne qui l'aurait en mains, comme je l'ai maintenant, penserait que c'est une carte préparée avec soin. En la présentant au département, le Dr Bell l'a-t-il clairement et distinctement informé qu'elle n'était simplement qu'une simple esquisse faite dans ses loisirs, et ne formant aucunement partie de ses devoirs comme officier de la Commission ?—Non ; il est toujours du devoir des membres de la Commission de Géologie de faire des cartes quand il n'en existe pas, et de les améliorer s'il en existe, mais de dire dans quelles circonstances ils le font.

Q. Attend-on généralement des officiers de la Commission qu'ils fassent ce que l'on ne saurait regarder autrement que comme une exploration nautique ?—Non ; ils sont simplement censés faire une esquisse des côtes qu'ils rencontrent, et souvent, afin de rendre ces cartes plus utiles, nous prenons des informations sur les cartes marines et nous les transportons sur ces cartes en disant toujours que tels ou tels détails ont été pris sur des cartes déjà existantes.

Q. Cette carte de la rivière de l'Orignal me donne l'impression qu'elle est plus ou moins un travail trigonométrique ?—Oui ; très certainement.

Q. Les officiers de la Commission sont-ils censés avoir les connaissances nécessaires pour ces travaux trigonométriques ?—Non ; mais ils doivent savoir jusqu'à un certain point comment faire une triangulation et des explorations transversales.

Q. Mais les principaux points ne sont pas prouvés par une série d'angles, etc. ?—Dans quelques cas, mais pas toujours ; de fait je considère ces cartes plutôt comme des esquisses que comme des cartes. J'ai fait moi-même une exploration semblable de toute la rivière Saskatchewan, elle a été publiée dans l'un de nos rapports.

*Par M. Holton :*

Q. Le Dr Bell a dit qu'il avait présenté cette carte comme une esquisse, et qu'il ne voulait pas qu'on en fit usage ?—Lorsque j'appelai l'attention sur la lettre du Dr Rae, il désira retirer cette carte, mais avant cela, il l'avait fait graver et imprimer, dans le but de la faire entrer dans le rapport. Je lui fis remarquer qu'elle avait été imprimée, et que toute cette dépense serait perdue. Je traitai ensuite cette matière comme il a été dit, et les circonstances en ont été rapportées devant le comité.

ERNEST GAUJOT, Ecr., de Belleville, Ont., ingénieur de mines, et gérant de la compagnie de Phosphate de Philadelphie et du Canada, est aussi appelé et examiné.

*Par le Président :*

Q. Vous avez donné beaucoup d'attention aux gisements de fer et d'or dans les environs de Hastings-Nord, Ont. ?—Oui.

Q. Avez-vous dirigé quelque exploitation de ces deux métaux ou de l'un des deux ?—Oui ; des deux.

Q. Jusqu'à quel point ?—J'ai été employé dans la compagnie Consolidée des mines d'or, près de Marmora, comté de Hastings.

Q. A quelle époque ?—En 1880 et j'y demeurai jusqu'au commencement de 1882.

Q. Et quels travaux avez-vous exécutés pendant ce temps ?—Lorsque j'y arrivai, il y avait plusieurs puits d'une profondeur de 10 à 20 pieds. J'en continuai un jusqu'à une profondeur de 200 pieds, et les autres jusqu'à environ 80 pieds.

Q. A quelle formation appartenaien ces roches, était-ce du quartz ?—Non ; de l'ardoise micacée, et les parois extérieures étaient de formation granitique.

Q. Avez-vous ouvert quelque conduite ou galerie ?—Oui ; quelques-unes furent poussées jusqu'à une distance d'environ 70 pieds et d'autres à une distance de 160 à 170 pieds.

Q. Combien d'hommes employiez-vous ?—Environ 200. Une partie de cette mine était connue auparavant sous le nom de mine Gatling et mine Tuttle.